

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 13 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- |                                   |                              |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - M. Johann <b>BOBLIN</b>         | - M. Patrick <b>BERTIN</b>   |
| - M. Frédéric <b>LAUNAY</b>       | - M. Bernard <b>COUDRIAU</b> |
| - M. Jean-Jacques <b>MIRALLIÉ</b> | - Mme Karine <b>PAVIZA</b>   |
| - M. Serge <b>HÉGRON</b>          | - M. Yannick <b>FÉTIVEAU</b> |
| - M. Stéphan <b>BEAUGÉ</b>        |                              |

**AVENANT N°1 - MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BUREAUX DU BATIMENT DES  
SERVICES TECHNIQUES DE GRAND LIEU COMMUNAUTE – LOT CLOISONS – FAUX  
PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES**

Par une décision du Bureau du 4 avril 2023, le marché d'aménagement des bureaux du bâtiment pour les services techniques de Grand Lieu Communauté - Lot Cloisons - Faux-Plafonds - Menuiseries intérieures a été attribué à l'entreprise AB AMENAGEMENT – ARVOR BUREAU pour un montant de **19 737,00 € HT**.

Suite à une contrainte de chantier pour l'aménagement des bureaux du bâtiment des services techniques, une prestation a été supprimée.

En l'espèce, la prestation "fourniture et pose de barrières phoniques en plenum type Acoustimass 80mm" d'un montant de **2 304,00 € HT** est supprimée.

Ainsi, l'avenant 1 a pour objet de prendre acte de la non-réalisation d'une prestation prévue initialement au marché entraînant une moins-value de **- 2 304,00 € HT**.

L'avenant 1 a une incidence financière sur le prix global et forfaitaire du présent marché en le ramenant de **19 737,00 € HT** à la somme de **17 433,00 € HT**.

**Le Bureau de Grand Lieu Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et 2 000 000€ HT pour les marchés de travaux, et d'approuver et conclure tous les avenants aux marchés ;

**VU** le projet d'avenant n° 1 ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2023 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 044-244400438-20230614-DE125\_B130623-DE

SLO

**DECIDE, A L'UNANIMITÉ,**

**Article 1** : D'approuver l'avenant n°1 au marché d'aménagement des bureaux du bâtiment pour les services techniques de Grand Lieu Communauté - Lot Cloisons - Faux-Plafonds - Menuiseries intérieures, ramenant le montant du marché de **19 737,00 € HT** à la somme de **17 433,00 € HT**

**Article 2** : D'autoriser le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer le présent avenant n° 1 et tout document y afférent.

**Article 3** : Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du CGCT, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire et figurera au registre des délibérations ;

**Article 4** : Madame la Directrice générale des services et le comptable du centre des finances publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE125-B130623

Publié sur le site internet le : 15/06/23

Fait à La Chevrolière, le 14 juin 2023,

Le Président,  
Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 14/06/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté